

Beauzac infos

www.ville-beauzac.fr - e-mail : mairie@ville-beauzac.fr



Extension du pôle médical



Revue Municipale d'Information mars 2018

N°83



Sommaire

p 2

Edito

p 3

Les vœux du maire

p 4 - 5

Travaux

p 6 - 8

Dans la commune

p 9 - 16

Vie beauzacoise

p 16

Nouvelles entreprises

p 17

Saison culturelle

p 18

Gardes des pharmacies

Nos joies - nos peines

p 19 - 20

Calendrier des manifestations



Directeur de publication :

• Commission «Communication»

• Correspondants presse :

• Josy PONCET – La Tribune :

• 06.78.73.16.64

• M-T SUC – La Gazette :

• 04.71.66.79.74

Permettez-moi en cette fin janvier 2018 de vous renouveler **les vœux de l'ensemble du conseil municipal** exprimés à la Dorlière le 20 janvier. Ce sont des vœux de bonne santé d'abord, mais aussi de bonheur, de réussite dans vos activités, vos études, vos échanges, mais aussi dans votre famille. Je souhaite rendre **hommage aux bénévoles qui s'investissent**, dans la vie associative, qu'elle soit sportive, festive, d'entraide et de solidarité comme par exemple, la Croix Rouge, la vogue animée par le comité des fêtes, les fêtes de village ou qu'il s'agisse encore d'autres mouvements qui créent du lien social dans notre cité.

J'ai quelques sujets à évoquer dans cet éditorial. D'abord me féliciter avec vous de **l'aménagement de la traversée de Beauzac** que nous avons réussi. Il a fallu récupérer des bâtiments, les démolir, aménager des trottoirs dignes de ce nom et une largeur de chaussée qui permet effectivement des croisements plus faciles.

1^{er} sujet d'actualité : **la nouvelle organisation du temps scolaire**. C'est une 3^{ème} réforme en dix ans qui a conduit en septembre 2014 au passage à la semaine scolaire à 4 jours 1/2 imposée aux communes et accompagnée d'incitations financières de l'Etat. Ces horaires n'ont pas su convaincre. 80 % des Maires devraient revenir à la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2018.

Des enquêtes ont été menées tant au niveau communal qu'au niveau national, notamment par l'Association des Maires de France. 21 700 communes disposent d'une école publique. Il apparaît que le retour à la semaine de 4 jours répond à une forte attente, considérant que la réforme de 2013 n'était pas adaptée aux petites communes vu les difficultés d'organisation des TAP (Temps d'Activités Péri-éducatif). Les conseils d'école ont émis des avis dans ce domaine, la communauté de communes des Marches du Velay – Rochebaron était partante pour prolonger son effort financier. Nous allons donc, vraisemblablement, **revenir à la semaine de 4 jours à l'école publique de Beauzac**. L'inspecteur d'académie tranchera. Nous souhaitons que ce retour soit profitable à tous les élèves d'abord, c'est l'objectif des réformes. Remercions Cap Evasion d'avoir su bien gérer « 4 jours ½ »

La loi NOTRE (Nouvelle Organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 a programmé des transferts de compétences des communes vers les intercommunalités. Une étude est actuellement menée par notre communauté de communes pour le transfert des activités culturelles. La décision n'est pas prise, mais on s'y achemine. En revanche la ZAE (Zone d'Activités Economiques) de Pirolles 1 et 2 est transférée depuis le 1er janvier 2018.

2^{ème} sujet tout aussi prégnant : le transfert de **l'eau et de l'assainissement**, compétence communale dans la plupart des cas, qui serait transférée en droit à la communauté de communes en 2020.

Députés et sénateurs ont à plusieurs reprises tenté de mettre ce transfert en option. Des débats ont eu lieu, dernièrement encore le 30 janvier, à l'Assemblée nationale pour repousser la date couperet du 1^{er} janvier 2020. Le nouveau texte adopté en première lecture ne remet pas en cause le transfert obligatoire de ces compétences, mais propose la création d'une

minorité de blocage permettant aux communes de s'y opposer jusqu'en 2026. La date limite pour l'expression de la minorité de blocage serait le 1^{er} juillet 2019.

La compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (**GEMAPI**) a été transférée aux intercommunalités le 1^{er} janvier 2018. Bel héritage, des ouvrages existants, digues diverses, voire barrages ou bassins de rétentions... Les communes peuvent lever la taxe dite GEMAPI plafonnée à 40 € par an et par habitant.

Voilà à nouveau une barque de transferts bien chargée : nous aurons à en rediscuter en 2018 et bien au-delà....

Jean PRORIOL
Maire de Beauzac

LES VŒUX DU MAIRE

Le maire, Jean Proriol, entouré du conseil municipal, a présenté ses vœux aux Beaucazois le samedi 20 janvier 2018 à La Dorlière, dans une salle bien remplie et en présence de très nombreux élus voisins.

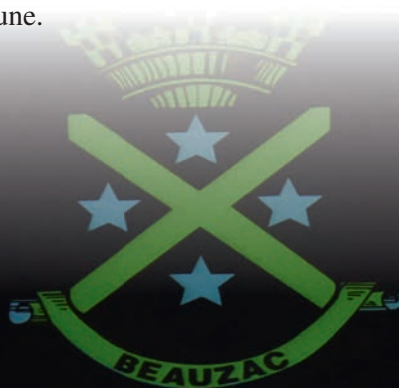
Cette cérémonie a été l'occasion de faire le point sur l'année écoulée :

- deux grands chantiers se sont achevés cet hiver : l'amélioration de la traversée du bourg incluant un élargissement de la route et des trottoirs et l'extension du pôle médical afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions possibles trois médecins et l'orthophoniste. La restructuration de la maison de retraite progresse et devrait être terminée l'hiver prochain.
- le développement économique est bien là : plusieurs entreprises beaucazoises se sont agrandies ou ont déposé des permis de construire et elles embauchent. Le Maire a une nouvelle fois invité les habitants à fréquenter davantage les commerces du bourg.
- la vie associative, qu'elle soit sportive ou culturelle, a été intense et a apporté de la vie à la commune.

Plusieurs chantiers sont déjà prévus pour 2018 notamment le réaménagement de la place du Pré Clos, où il faudra concilier le besoin important de places de parking, un espace pour les poubelles enterrées et les activités de loisirs (jardin d'enfant, terrain de boules...), et la création d'un nouveau lotissement à Chabanou.

Le sénateur Olivier Cigolotti a fait le point sur les différentes élections de 2017 et sur le travail parlementaire qu'il conduit. Les conseillers départementaux, Blandine Proriol et Joseph Chapuis, ont, quant à eux, détaillé l'aide financière apportée par le Conseil Départemental et les travaux routiers pour les années à venir, notamment la construction d'un nouveau pont à Bas-en-Basset. Ils ont également confirmé la double sectorisation des collégiens de Beauzac, qui pourront soit aller au collège de Monistrol, soit à celui de Retournac.

La cérémonie s'est conclue par un apéritif convivial.



CENTRE BOURG

Après la démolition des bâtiments Boyer-Lhermet un mur de soutènement a été construit pour soutenir les voiries. Les trottoirs en béton désactivé ont été conçus pour accéder facilement à tous les commerces. Les travaux sur les voies de circulation sont achevés, l'enrobé final est en place. La matérialisation des voies sera réalisée et les panneaux «cédez le passage» seront rapidement en place. Quelques petits aménagements restent en attente de jours meilleurs. Il s'agit du matériel urbain : banc, bornes lumineuses à LED plus économiques, panneau d'informations double face lisible



dans les deux sens de circulation et la remise en état de la fontaine.

La visibilité au carrefour, rue des Remparts et rues Maréchal Foch et Maréchal Leclerc est très nettement améliorée. Le coût des travaux s'élève à 815 000 euros HT, subventionnés par FSIL (fond de soutien à l'investissement local) pour 141 800 euros, la communauté de communes 50 400 euros, le conseil régional 250 000 euros, le conseil Départemental 9 000 euros.

PÔLE MÉDICAL

Le succès connu par cette réalisation a été tel que l'agrandissement s'est rapidement avéré nécessaire. La réception des travaux a eu lieu. Cette extension de 200 m² offre plus de disponibilité un médecin et l'orthophoniste intègrent deux cabinets. Une chambre de garde de 15 m² a été créée pour le médecin ou le pharmacien de garde. Dans ce pôle sont installés trois médecins, deux kinésithérapeutes, une ostéopathe, un cabinet d'infirmiers et une orthophoniste. Un plateau de 80 m² reste disponible, divisible en 3 lots, il permettra l'installation de nouveaux praticiens. Pour le stationnement des professionnels de santé, quatre places de stationnement seront disponibles côté avenue de la Madeleine.

Le coût de ces travaux s'élève à 292 000 euros, financé à hauteur de 110 000 euros par le conseil régional et 100 000 euros par le conseil départemental.

PRÉ CLOS

Un projet est en cours d'études pour le réaménagement de la place du Pré Clos. Le cabinet Vaissière examine les possibilités. Des places de stationnement supplémentaires sont nécessaires. Les aménagements de l'espace jardin d'enfants ou l'espace ludique, l'installation de tables et de bancs sont prévus. Un coin sanitaire accessible à tous est indispensable. L'étude concerne aussi l'enfouissement des poubelles dans l'espace Dufau et la voirie.

EHPAD MAISON DE RETRAITE – PROPRIÉTÉ DE L'OPAC

L'accès principal se fait par le nouvel accueil situé rue du Verdoyer. Dans l'agrandissement, un espace Cantou ou unité de vie protégée spécialisée Alzheimer permet de prendre en charge les malades. Douze chambres lui sont consacrées. Elles sont équipées de salle de bains. A but thérapeutique, une petite cuisine est installée. Pour ralentir la perte d'autonomie, les résidents seront invités, en fonction de leurs possibilités et de leurs souhaits, à participer à tous les actes de la vie quotidienne (épluchage, vaisselle et autres).

Divers espaces ont été créés : pour les soins de kinésithérapie, espace de bien-être Snoezelen, un salon de coiffure, un espace pédicure esthétique, une lingerie.

Les cuisines ont été modifiées, une partie cuisine proprement dite, une partie pâtisserie.

Des repas mijotés dans ces cuisines sont consommés par les résidents, les scolaires à la cantine et les jeunes enfants à la crèche. Également, par le système de portage, les repas sont distribués aux personnes ayant fait la demande en mairie. Le coût d'un repas livré est de 8.60 euros. Ce portage s'effectue en collaboration avec l'ADMR et le CCAS. L'EHPAD privilégie les chambres à un lit. Toutes les chambres, de l'ancien bâtiment, seront modifiées. Quatre le sont actuellement. La salle de séjour, avant rénovation, doit être désamiantée.

Les travaux ne sont donc pas terminés.

ZONE D'ACTIVITÉS DE PIROLLES

Sur la zone d'activités de Piroilles, compétence de la communauté de communes des Marches du Velay-Rochebaron, devrait s'implanter l'entreprise API (Auvergne Plastique Industrie). Cette activité devrait générer, sur le site, quarante emplois en 5 ans.

L'entreprise de transport Ollier a inauguré 2 500 m² d'entrepôts destinés au stockage des fournitures de l'entreprise J M Plast Sphère.

PROJET DE LOTISSEMENT

Sur les 7 000 m² de terrain restant à Chabanou, un projet de lotissement est envisagé. Six ou sept lots seraient disponibles.

SALLE DES ASSOCIATIONS

La création d'un local de rangement à la salle des associations va débiter. Il permettra d'entreposer les tables communales destinées à la location et le matériel utilisé lors des activités (tapis et autres) qui sont actuellement déposés dans les couloirs. Le coût s'élève à 40 000 euros, subvention de la DETR 2017 (dotation d'équipement des territoires ruraux) à hauteur de 10 000 euros.

CCAS OU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

C'est un service public communal doté d'une personnalité juridique et morale avec un budget autonome.

Le CCAS est géré par un conseil d'administration qui comprend quatorze membres dont le Maire est membre de droit et président. Sept membres sont désignés parmi les élus par le conseil municipal. Les sept autres sont désignées par le Maire. Parmi elles, figurent obligatoirement des représentants d'associations UDAF, maison de retraite, structure du handicap. La durée du mandat est égale à la durée du mandat municipal pour tous les membres.

Le CCAS anime l'action générale de prévention et développement social de la commune en liaison avec les institutions publiques et privées (SID, CAF, MSA, ADMR, banque alimentaire).

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale légale, lutte contre l'exclusion).

Il intervient financièrement après examen de chaque cas particulier et sur dossier instruit par l'assistante sociale. Il peut alors octroyer des prestations en nature (bons d'achat, colis alimentaire, aide pour la fourniture d'eau, d'électricité, de gaz). Permanence de l'assistante sociale : le mardi matin de 9h à 11h au bureau situé sous la mairie, tél 04 71 75 61 00.

Il a mis en place le portage des repas en collaboration

VOIRIE

En 2017, le goudronnage de la montée de Chazelet, les rues du village de Vaures à la suite de l'enfouissement des réseaux, la route de Piroilles au Monteil, le village et la route de Chevalier, a été réalisé. Quant au programme de voirie 2018, il n'est pas encore finalisé. Aux beaux jours, les accotements, route de Piroilles au Monteil, seront remodelés.

Avec les travaux d'assainissement de Combres, l'enfouissement des réseaux sera réalisé.

A Chevalier au carrefour du Plat, les travaux effectués permettent de canaliser et d'évacuer les eaux de ruissellement de Chanteduc.

Route de Vaures après stabilisation des bas côtés et par mesure de sécurité, des barrières devraient être installées, par le Département, le long de la partie la plus dangereuse.

avec l'ADMR. La demande se fait en mairie. Les repas sont préparés à la maison de retraite, leur coût est de 8.60 euros.

Il organise en octobre le repas des Aînés et la distribution de colis de Noël aux plus de 75 ans n'ayant pu participer. L'âge retenu, pour assister au repas, sera repoussé d'un an chaque année jusqu'à arriver à 75 ans. Pour 2018, ce sera 72 ans.

Chaque année, il accueille les bébés nés l'année précédente et leur famille. Cette manifestation favorise la rencontre entre les jeunes parents, parfois nouveaux Beauzacois et membres du CCAS.

Il peut octroyer une allocation lors d'événements exceptionnels : noces d'or, de diamant, médaille de la famille.

Les ressources du CCAS proviennent d'une subvention d'équilibre de la commune et une participation des bénéficiaires du portage des repas, ainsi qu'une part des droits de concession au cimetière et peut recevoir des dons, legs en nature ou espèces lors d'événements mariage ou décès.

Les multiples services rendus par le CCAS montrent combien les familles et les personnes âgées restent au cœur des préoccupations.

NOS COMMERCES (SUITE)

Les trois restaurants, **Les pêcheurs**, **La vieille ferme**, **L'air du temps** proposent une cuisine très variée, une belle complémentarité, de quoi régaler toutes les papilles. Dans des cadres complètement différents, ils offrent des ambiances chaleureuses et conviviales.

Le restaurant **Les pêcheurs** prépare des plats de type auberge campagnarde. **La vieille ferme** cuisine des spécialités savoyardes et régionales. **L'air du temps**, hôtel restaurant, concocte des menus gastronomiques.

L'atelier By Sandy Caire dispense des cours de cuisine. Les repas réalisés sont partagés autour d'une table d'hôtes. **Pizza Aux 4 Coins** et **Le Comptoir à Pizza** cuisent pour l'heure souhaitée, les pizzas de votre choix.



La vieille ferme



Sandy Caire



Les pêcheurs



L'air du temps



Pizzas aux 4 coins



Le comptoir à pizzas

CHASSE AUX ENVAHISSEURS

Il suffit de lever un peu la tête pour le voir, nos pins sont peu à peu colonisés par des chenilles processionnaires. Compte tenu de leur nocivité et le risque de santé publique majeur encouru, un arrêté communal a été signé le 3 janvier 2018 (2018-002) pour que tous les propriétaires et locataires de terrains infestés prennent toutes les mesures chaque année pour éradiquer efficacement la colonie.

(www.ville-beauzac.fr)

Risques pour l'homme et les animaux

Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils qui, dispersés par le vent ou par nous même (tonte de la pelouse, en essayant de détruire une procession...) peuvent provoquer une irritation chez les personnes et les animaux. La survenue d'effets sanitaires n'implique donc pas nécessairement un contact direct avec les insectes. L'appareil urticant de la chenille processionnaire se met en place au cours du développement larvaire. Des poils microscopiques urticants apparaissent progressivement sur la partie dorsale des segments abdominaux. Au dernier stade larvaire, ces plages, dites « miroirs », sont entièrement garnies de poils urticants.

Ces poils, très légers et fragiles, se détachent très facilement dès que la chenille est inquiétée ou excitée et peuvent être emportés par le vent. Lorsque le poil se brise, dès le premier contact, la substance urticante et allergisante qu'il contient, la « thaumétopoéine », se libère provoquant des démangeaisons très vives. Ces

irritations se caractérisent par des érythèmes ou des éruptions prurigineuses accompagnées parfois d'atteintes oculaires ou pulmonaires voire des réactions allergiques plus graves telles que les oedèmes de Quincke ou les chocs anaphylactiques. Les poils sont très présents dans les nids définitifs puisque deux mues y sont effectuées et peuvent rester urticants pendant plusieurs années s'ils sont préservés de l'humidité.

Les symptômes cliniques présentés en cours d'une exposition directe ou indirecte aux chenilles processionnaires sont les suivants :

En cas de contact avec la peau :

- Apparition dans les 8 heures d'une éruption douloureuse avec de sévères démangeaisons.
- La réaction se fait sur les parties découvertes de la peau mais aussi sur d'autres parties du corps.
- Les poils urticants se dispersent aisément par la sueur, le grattage et le frottement ou par l'intermédiaire des vêtements.

En cas de contact avec les yeux :

- Développement après 1 à 4 heures d'une conjonctivite (yeux rouges, douloureux et larmoyants).

En cas de contact par inhalation :

- Les poils urticants irritent les voies respiratoires. Cette irritation se manifeste par des étternuements, des maux de gorge, des difficultés à déglutir et éventuellement des difficultés respiratoires.

En cas de contact par ingestion :

- Il se produit une inflammation des muqueuses de la bouche et des in-



testins qui s'accompagne de symptômes tels que de l'hypersalivation, des vomissements et des douleurs abdominales.

- Une personne qui a des contacts répétés avec la chenille processionnaire, présente des réactions qui s'aggravent à chaque nouveau contact.

Dans le cas des animaux, si ces derniers lèchent ou touchent les chenilles vivantes, mortes ou bien des restants de nids avec leur museau, ils peuvent souffrir de divers symptômes. Dans un premier temps, ils couinent car ils ont mal, se mettent à baver, la langue gonfle et présente des tuméfactions avec un durcissement assez inquiétant. Sans soins, la langue peut virer au sombre voire violet, et une nécrose peut occasionnellement se produire. Une partie de la langue peut tomber...

Prévention et remèdes :

Au niveau de la prévention, des études montrent que la mésange serait un très bon prédateur, essayez de mettre des nichoirs autour des pins qui peuvent être touchés. Les chauves-souris, également, joueraient un rôle similaire. "Alors favorisez leur présence !"

S'il vous reste de la place dans votre espace arboré, le bouleau agirait comme une sorte de répulsif à l'égard de ces chenilles : plantez-en un à proximité des pins.

Si les cocons sont installés, vous allez devoir agir différemment : les détruire, les traiter ou les piéger.

S'il n'y en a que quelques uns facilement accessibles (éventuellement



CHASSE AUX ENVAHISSEURS (SUITE)

avec un échenilloir), détachez les nids et brûlez-les. Prenez-soin de bien vous protéger le corps, le visage et les mains.

S'il y en a trop pour faire cela, tournez-vous vers la lutte biologique en utilisant un traitement naturel que vous trouverez en jardinerie : le bacille de Thuringe ou Bactospéine (*Bacillus thuringiensis*). En le pulvérisant sur l'arbre, les larves qui ingèreront ces toxines mourront. Attention à la

date de péremption du produit qui ne se conserve pas longtemps !

Les pièges peuvent aussi fonctionner : vous suspendez dans les arbres des appâts à base de phéromones afin qu'ils attirent les mâles qui se retrouvent alors coincés.

Si vous avez anéanti tous les cocons de votre jardin, sachez que les papillons voyagent et qu'ils peuvent revenir

l'année suivante le ré-infester d'une part, et que, d'autre part, les larves en terre peuvent en sortir l'été suivant ou attendre celui d'après...alors, soyez persévérants.

Merci de prendre connaissance de l'arrêté en mairie ou sur internet et mettre en œuvre rapidement une lutte sans merci contre ces envahisseurs.

Autre lien explicatif :

https://www.fredon-auvergne.fr/Pour-les-communes.html#bulletins_techniques

L'ASSAINISSEMENT EN 4 QUESTIONS-RÉPONSES

1. Comment fonctionnent les réseaux d'assainissement collectif ?

L'assainissement collectif est constitué de grandes canalisations de collectes des eaux usées de plusieurs maisons ou immeubles qui sont acheminées de manière gravitaire vers une station d'épuration. Des stations de relevage sont parfois nécessaires.

En station d'épuration, les polluants sont dégradés et séparés de l'eau, afin de restituer au milieu naturel une eau propre. Les polluants sont conditionnés en boues. Suivant leur état, différentes filières d'élimination existent (l'épandage dans les champs, le compostage...)

Lorsque les eaux pluviales sont collectées en même temps que les eaux usées, on parle de réseau collectif unitaire. Lorsque les eaux usées et pluviales sont évacuées séparément, on parle de réseau collectif séparatif.

2. Qui est propriétaire des réseaux d'assainissement collectif ?

La commune de Beauzac est propriétaire du réseau d'eaux usées et du réseau d'eaux pluviales et dispose d'un plan communal d'assainissement, périodiquement mis à jour. Ce réseau est constitué de 28 kilomètres de canalisations et tuyaux, de 8 stations d'épuration (le bourg, Bérard, Chize-neuve, Combres, Confolent, Pirolles, Lioriac et Brenas) et de 3 bassins d'orage (le bourg, Le Rousson et Montourtier), utiles pour stocker temporairement une grande quantité d'eau.

Chaque année, un budget conséquent est consacré à l'entretien du réseau :

- endépensespourlefonctionnementdesstations:81475,60€ en 2016 et 78 627,63€ en 2017,
- en dépenses d'investissement : 65 739,20€ en 2016 (Pont de Lignon, Le Verdoyer et rue de l'Echauffat). Une dépense de 130 338€ est prévue pour le remplacement du système de traitement des eaux usées.

Cette compétence des communes est remise en cause par

la loi NOTRe qui rendrait obligatoire le transfert vers les communautés de communes et impliquerait une unification tarifaire à terme (coût de raccordement...). Affaire à suivre.

3. Quelle répartition entre assainissement collectif et assainissement semi-collectif ou individuel ?

Les réseaux collectifs ont un coût important. Si l'habitat est peu dense, l'assainissement semi-collectif ou individuel sera privilégié. Des canalisations collectent alors les eaux usées comme en assainissement collectif, mais le traitement est généralement plus simple (lagunage ou filtre bambou). Ces filières sont soumises à dérogation.

L'application de l'un ou l'autre système dépend du lieu d'habitation et du zonage d'assainissement déterminé pour la parcelle concernée.

4. Quelles sont les obligations des particuliers lorsque l'assainissement collectif est disponible ?

Le branchement d'une résidence à l'assainissement collectif lorsque des travaux de raccordement des eaux usées à un réseau de collecte ont été effectués récemment est une obligation.

Le raccordement au tout-à-l'égout est obligatoire pour les habitations pouvant être associées au réseau public d'assainissement. Si le raccordement n'est pas effectué dans les délais, le consommateur peut recevoir une amende (augmentation de la redevance d'assainissement).

La redevance assainissement est fixée par la commune, elle comprend une partie variable (en fonction du volume d'eau utilisé par l'utilisateur) et une partie fixe pour couvrir les charges du service public.

Attention : le rejet de certains produits est interdit, notamment les produits présentant un risque pour le personnel d'entretien et les installations (acide, solvants, médicaments...) et les produits liés à une activité professionnelle exercée dans un logement privé. Dans ce cas, un traitement spécifique est obligatoire.

L'ÉCOLE PRIVÉE

Projet humanitaire

Lors de l'année scolaire dernière, pendant le Carême, les élèves ont participé au financement de l'achat de fournitures scolaires à destination de l'école de Mbour, une commune de l'ouest du Sénégal.

Grâce à Matar M'Baye (qui a servi d'intermédiaire à Beauzac et sur place) et à l'association Mille-Pattes de Bas (qui a affrété un container à destination de Mbour). Ce sont des dizaines de règles, cahiers, stylos, équerres, feutres... qui ont rejoint les élèves de cette école.

Tout récemment, des courriers de remerciements, accompagnés de photos confirmant que les colis ont bien été reçus, sont parvenus dans nos classes et ont posé la base d'un échange scolaire entre nos 2 écoles afin que nous puissions partager sur le quotidien des élèves français et sénégalais.

Devant cette totale réussite, le projet sera bien évidemment reconduit cette année.



Cycle natation

Au cours de ces derniers mois, les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1 ont participé à un cycle de natation à l'Ozen. Encadrées à la fois par les enseignants, les maîtres-nageurs de la piscine et des parents volontaires, les 12 séances ont permis une progression de chacun selon son niveau. Pour les moins téméraires, il s'agissait avant tout de lever les craintes liées à l'immersion dans l'eau ; pour les autres, il était plus question d'apprentissage de la natation ou de perfectionnement lorsque la nage était déjà acquise.

Classe découverte

Au cours de l'année scolaire, les CM vont avoir l'occasion, dans le cadre d'une classe-découverte de parcourir les châteaux de la Loire et le Futuroscope. Leur programme va leur permettre de visiter Chambord, Chenonceau et le Clos Lucé (la demeure de Léonard de Vinci pendant les 3 dernières années de sa vie). Ils pourront ensuite passer 2 journées au Futuroscope, au cours desquelles ils participeront

à plusieurs ateliers pédagogiques sur le thème du numérique :

- présentation des techniques de projection,
- visite d'une régie de projection,
- impression 3D.

Le trajet de retour les conduira jusqu'à Oradour-sur-Glane où ils toucheront du doigt certains événements cruels liés à la seconde guerre mondiale.



Option anglais

Depuis 2 ans, certains élèves volontaires de CM2 suivent chaque semaine une heure supplémentaire d'anglais. L'objectif de cette option gratuite est d'utiliser l'anglais dans des situations de communication diverses et variées. Dans ce cadre, les élèves ont reçu la visite d'Alice, jeune fille de nationalité anglaise actuellement en France dans le cadre de sa formation. Cela a permis aux élèves d'entendre une véritable anglophone s'adresser à eux dans sa langue natale et de lui poser, en anglais bien entendu, toutes les questions qu'ils souhaitaient.

Porte-ouverte

Le samedi 10 mars, l'école organise une matinée porte-ouverte de 9h à 12h. Les enseignants et les ATSEM seront présents pour expliquer aux parents le fonctionnement et les principes pédagogiques de l'établissement. L'APEL (association des parents d'élèves) accueillera les nouvelles familles en présentant le rôle et les objectifs de l'association autour du verre de l'amitié

Les inscriptions dans tous les niveaux sont possibles au cours de cette matinée. Pour les plus petits, la scolarisation est possible à condition d'avoir 2 ans au plus tard le 31 décembre 2018.

L'ÉCOLE PUBLIQUE

Séjour dans le Cotentin en octobre 2017

Histoire de dunes pour les CM2

En ce début d'année scolaire, les élèves de CM2 de l'école publique ont eu la chance de séjourner 5 jours dans la presqu'île du Cotentin, fleuron de la région Normandie.

Accompagnés de leur enseignant et de 3 accompagnateurs, ils ont été accueillis dans le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement de Lessay, à quelques kilomètres de Caen.

Du lundi au vendredi, les enfants ont pu découvrir le travail des marées sur nos côtes, la faune des laisses de mer (qui cohabitent malheureusement avec de nombreux déchets), la flore spécifique des dunes normandes. Les enfants ont même pêché à pied crabes, palourdes et autres crustacés, à marée basse. Lors d'un déplacement sur la plage Utah Beach, à travers de nombreux vestiges et objets d'époque, les écoliers ont pris conscience du courage des hommes lors du débarquement. Autre étape du séjour : après la visite du Mont Saint Michel, les enfants ont goûté à la beauté de la baie, attentifs aux commentaires du guide. Ce dernier les a même entraînés dans un sable mouvant, impressionnant et magique !

Enfin, les élèves ont pu pratiquer le vélo, moyen de locomotion facilité par le relief de la région et pratique pour se rendre dans une ferme ostréicole.

De quoi garder d'excellents souvenirs de ce séjour, sans parler du sable dans les chaussures !

Il est à souligner que ce voyage pédagogique est rendu possible grâce à l'aide financière du SOU des écoles et à une subvention de la mairie.

Informatique, internet et programmation

Aujourd'hui, les élèves ne doivent pas seulement apprendre à utiliser les objets numériques mais ils doivent également en comprendre le fonctionnement et les dangers.

C'est pour s'initier à la programmation que les élèves de CM1 participent au Défi scratch proposé par l'Inspection Académique. Ils doivent résoudre des défis, programmer des déplacements et les actions d'un personnage.

Pour les sensibiliser aux dangers d'internet et des réseaux sociaux, nos élèves de CM2 ont bénéficié de l'intervention d'Eric Gire. Ils ont pu échanger et écouter des témoignages.



Culture

Une comédie musicale se prépare pour les élèves de CP, CE1 et CE2. Avec l'aide de l'EIMD et du conseiller pédagogique en musique, les trois classes préparent une comédie musicale. Une restitution est prévue en mars à la Dorlière, les élèves seront accompagnés d'un musicien.

C'est maintenant une tradition à l'école chaque année : dans le cadre du festival contes en marches, l'association Konsl'diz proposera au printemps 3 spectacles adaptés à l'âge de chacun.

Des activités sportives réparties sur les cinq années de primaire.

36 séances de natation avant d'entrer au collège ! En CP, CE1 et CM1, les élèves bénéficient de 12 séances de natation à l'Ozen, grâce au financement de la communauté de communes. Une rencontre aquatique avec d'autres écoles est organisée cette année en juin, nos classes de CM1 et CM2 participeront à cette journée.

Puis, chaque hiver, grâce au financement du SOU des Ecoles, les élèves de CE2 et CM2, se rendent, quand la météo le permet et que la neige est au rendez-vous, à la station de ski de Raffy, dans la zone nordique du Meygal, pour y découvrir les joies du ski de fond.



LES PORTES OUVERTES
de l'école auront lieu
vendredi 31 mars 2018, à partir de
16h30,
visite libre des locaux, à partir de 18h,
verre de l'amitié préparé par les enfants
pour un moment convivial à partager
entre enfants, parents et équipe éducative.
Nous vous attendons nombreux !

CAP ÉVASION, RÉTROSPECTIVE 2017

96 enfants
au cirque de St Petersburg

Le Bal'zac
sous la mousse



Les 8-10 ans
en mini camp à Devesset



Pédalo
à Lavalette

Sur le camp des indiens



Laché de ballons-mESSAGES



Tir à l'arc



Tir à l'arc sur cibles 3D



LA CRÈCHE

Après avoir passé de belles vacances pendant la semaine de Noël, les enfants et l'équipe ont repris le chemin de la crèche tout en douceur. Les enfants ont découvert leur espace de vie réaménagé. Quelques meubles ont été déplacés et de nouveaux jeux ont été installés pour éveiller la curiosité et pour le plaisir de jouer. Ce vent de renouveau en ce début d'année 2018 fait aussi la part belle aux projets 2018 :

- des rencontres mensuelles avec les résidents de la maison de retraite pour une activité commune de gym douce sont programmées, en complément d'autres rencontres festives : spectacle de marionnettes, carnaval...
- l'activité jardinage initiée l'an passé se poursuit avec l'aide d'un papa pour la finition et l'installation de notre hôtel à insectes dès les premiers rayons de soleil. En attendant, les enfants peuvent observer les oiseaux près des nichoirs où les boules de graisses confectionnées avec un papi ont été installées.
- Les activités de sophrologie, motricité, le partenariat avec la ludothèque et la bibliothèque vont se poursuivre aussi.

Le grand changement pour 2018 concerne le nouveau fonctionnement du conseil d'administration : désormais chaque famille doit in-



tégrer une commission parmi les 7 commissions créées à ce jour ("Au Royaume humain", Au Royaume du trésor", "Au Royaume en fête", "Au Royaume de la vigilance"...). L'objectif est que chaque famille puisse s'investir, selon ses moyens, à la vie de la crèche. Notre crèche est une crèche associative qui a besoin de l'implication de ses membres adhérents pour sa pérennité. L'assemblée générale aura lieu le 23 mars à 20h.

RELAIS PETITE ENFANCE

Durant l'année 2017, les temps collectifs au sein du Relais ont regroupé jusqu'à 13 assistantes maternelles autour de différents projets tels que la découverte des Arts du Cirque avec la compagnie « L'hurluberlu » avec Thomas FINET et Jonathan LAURENCOT, un éveil à la psychomotricité avec Marion NOTO, un partenariat avec la ludothèque Ricochet et la Médiathèque Parenthèse de la commune avec Isabelle REBER. Découverte de la sophrologie avec Claire CHAUMARAT : le projet est reconduit sur 2018 en partenariat avec le multi-accueil « Au royaume des Lutins ».

Pour clôturer cette année, les assistantes maternelles ont organisé une porte ouverte en décembre autour d'un atelier Montessori et des Arts du Cirque, événements qui a rencontré un franc succès auprès des familles et des assistantes maternelles.

Pour les parents ou futurs parents en recherche d'un mode d'accueil et les futurs profession-

nels de la commune, n'hésitez pas à contacter la responsable Laurie FOSSIEZ au 07.86.32.08.38 ou au 04.71.66.38.16.

Audrey MACHABERT, animatrice sur la commune a quitté le relais en janvier 2018. Toute l'équipe lui souhaite une bonne continuation dans ses nouveaux projets professionnels.



MÉDIATHÈQUE LA PARENTHÈSE

L'année 2017 s'est terminée en beauté à la Médiathèque La Parenthèse :

L'exposition « **il était une fois le bois** » a rencontré un réel succès avec de nombreux visiteurs hors de nos frontières beauzacoises et notre livre « **Beuzac sauvage** » a suscité l'intérêt et la reconnaissance de la population.



2018 se profile sous les meilleurs auspices

Tout d'abord, dans le cadre du partenariat entre la commune et la bibliothèque départementale, les adhérents à la médiathèque peuvent désormais, via une plateforme de ressources en ligne nommée "**@ltibox**", accéder à de nombreuses œuvres. Vous y trouverez du cinéma, des titres musicaux, des concerts audio et vidéo, des conférences de tous genres, mais aussi des cours d'autoformation en langues et bureautique et un large choix de magazines, une offre de presse régionale et un bouquet de titres de la presse nationale et internationales.

Si vous êtes intéressé, veuillez vous adresser à Isabelle!

@ltiBOX

UNE OFFRE CINÉMA ÉCLECTIQUE

séries films d'auteurs
documentaires en V.O. et V.F. cours-mémoires
films primés films box office
+ de 3000 titres films d'animation

UNE OFFRE MUSIQUE DIFFÉRENTE

concerts documentaires
classique conférences
playlist chansons française
rock-pop jazz electro

LA PRESSE SOUS TOUS LES ANGLES

Un large choix de magazines, sur des sujets divers, et des journaux, à consulter depuis un ordinateur ou un appareil mobile.

@ltiBOX

@ltiathèque C'EST AUSSI

Une offre complète d'auto-formations en partenariat avec la Bibliothèque Publique d'Information

- Méthodes de langues,
- Informatique et bureautique,
- Orthographe et grammaire,
- Mathématique,
- Secrétariat-Comptabilité,
- Métiers de la santé,
- Accès à France TV Education.

Rosetta Stone Orthodidacte Vodeclis
Captur'Or em VOCABLE
EUREKA Onlineformapro

Le partenariat avec la BPI se terminant le 31.12.2019, Captur'Or, Eureka-Or, Vocabis, Orthodidacte, Onlineformapro seront peut-être indisponibles après cette date.

De plus, la médiathèque se tournera vers le numérique et le jeu vidéo. De nombreuses animations autour du rétro gaming (jeux anciens), de l'impression 3D, de la robotique et du jeu vous seront proposées.



Heures de conte et soirée pyjama seront également programmées.

La médiathèque se placera aussi sous le signe du jardin et c'est avec tous les passionnés que sera mis en place une grainothèque : lieu où il sera possible de déposer et d'échanger librement des graines de fleurs, de fruits et de légumes.

La grainothèque

Prenez, déposez, des semences libres à partager !



Des graines de légumes, fruits, plantes aromatiques ou fleurs à échanger gratuitement pour une biodiversité cultivée !

La médiathèque se veut un lieu de vie et d'échanges, grâce aux expériences, aux passions, aux envies de tous. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à consulter le site internet de la mairie <https://www.ville-beuzac.fr/mediath-que.php> ainsi que la page facebook Médiathèque la Parenthèse ou venez simplement pousser les portes de la médiathèque, le temps d'une parenthèse.

COMITE DES FETES

LA VIE SOUVENT MÉCONNUE DU COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes, composé d'une vingtaine de personnes bénévoles et motivées, organise diverses manifestations festives afin d'égayer le plus possible le quotidien.

Histoire de fêter l'arrivée du printemps tout proche, le salon des vins débute la série en accueillant à la Dorlière une trentaine de vigneron et sept producteurs du terroir, un salon qui d'année en année est une véritable réussite avec pas moins de 1500 entrées en 2017. Les plus belles régions viticoles de France y sont représentées pour le plus grand bonheur des nombreux amateurs et visiteurs attirés par la qualité des crus et produits proposés.

Le mois de mai voit arriver une des premières vogues de la région et le Comité des Fêtes organise le corso avec défilé de chars locaux, de fanfares et de bandas qui viennent par leurs chaleurs musicales donner vie à la fête patronale des Beauzacois.

En juillet, la traditionnelle course de baignoires s'élance, mettant en valeur nos bords de Loire à Vaures, avec de nombreux visiteurs heureux de venir se restaurer ou tout simplement se retrouver, dans un folklore estival et festif sans égal. Des animations gratuites sont proposées : structures de jeux, spectacles de rapaces, exhibitions de moto, initiation à la pêche et autres.

A l'automne, a lieu l'exposition mycologique, quand Dame Nature autorise la pousse des champignons et grâce aux connaissances de René Piot et à la mobilisation de la famille Bonnet pour la décoration automnale de la salle.

Pour le Téléthon, un repas suivi d'un karaoké est organisé à la salle des associations avec pas moins de 200 participants en 2017.

La décoration des rues, du grand sapin et la construction de la maison du Père Noël sur le parvis de la mairie sont les signes précurseurs des festivités de fin d'année. Les ballades en chiens de traîneau ou en calèche, goûters, photos avec le Père Noël sont offerts à tous les petits Beauzacois. Le marché de Noël artisanal, Espace des Remparts, le vin chaud et les marrons grillés finissent de créer l'ambiance.

Durant les vacances de fin d'année, le comité, en partenariat avec Attraction 2000 permet aux enfants de venir se distraire aux structures gonflables installées à la salle polyvalente.

Enfin pour clore l'année de la façon la plus ludique qui soit (cerise sur le gâteau) le comité organise à la Dorlière un grand réveillon (toujours complet) où les convives festoient la nuit entière aux sons de musiques concoctées par un groupe clermontois tout en se régaland d'un excellent repas très apprécié préparé par le restaurant « La Vieille Ferme ». Ainsi va la vie du comité des fêtes de Beauzac qui ne pense qu'à procurer du plaisir au plus grand nombre. La réussite de l'association est liée à l'implication de tous, sachant qu'en amont un gros travail est effectué par les bénévoles. Les nouveaux volontaires sont les bienvenus pour soutenir et perpétuer toutes ces animations !

Avis aux amateurs, l'appel est lancé !

Nota : Il est à noter que, cet été, invité par la Municipalité et le Comité des Fêtes de Bessenay avec lequel Beauzac est jumelé, le comité s'est déplacé en quasi-totalité pour inaugurer la « Rue de Beauzac » de ce petit village situé dans les Monts du Lyonnais, en compagnie du Maire et de conseillers. La délégation a ainsi pu participer à la fête de la Cerise et apprécier l'accueil chaleureux.



COMITE DE JUMELAGE

Traditionnellement, les membres du Comité de Jumelage ont tiré les Rois .

Cela a été l'occasion pour le Président de présenter ses voeux et de préciser les dates de la Trouvaille des remparts, principale manifestation de l'année 2018 : du 30 mars au 2 avril .

Rappelons que le Comité recherche de nouveaux adhérents .



DES JEUNES TRÈS PROMETTEURS À L'AVENIR BEAUZAC BASKET

La saison 2016-2017 a été une année riche en résultats pour les équipes U13 filles et garçons. Les filles sont allées en finale du championnat de D1 et les garçons ont remporté la coupe de la Loire. Ces performances sont dues à l'assiduité aux entraînements et au travail fait par les 2 coaches (Pauline Masclet et Séverine Civet). Ces 2 équipes ont reçu par le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) un trophée les récompensant pour l'ensemble de leurs résultats (photo prise lors de la remise du trophée au Puy en velay). Le comité a souligné également la qualité de la formation à Beauzac.

N'oublions pas aussi l'ensemble des responsables de chaque équipe qui font un travail remarquable dans leurs catégories respectives.

Les coprésidents Daniel Bousqueyraud et Philippe Boizard peuvent être fiers d'avoir une équipe dirigeante de qualité et des joueuses et joueurs qui font honneur au club.



SAPEURS POMPIERS

Comme toutes les années, la Sainte Barbe a été célébrée à Beauzac, l'occasion de remettre aux pompiers la médaille d'ancienneté pour 10, 20 et 25 ans de service:

- 10 ans pour : Patrick Saby, Sandrine Satre, David Nierhauve, Stéphane Ollier.
- 20 ans pour : Bruno Defour, Laurent Chanut.
- 25 ans pour : Christophe Vignau.



Une délégation de pompiers s'est rendue sur différentes manifestations sportives, en mai 2017 les 15 km



du Puy, en octobre l'auvergnate extrême, en novembre le cross départemental des pompiers. En 2018, ils devraient participer à d'autres manifestations.

L'année 2017 s'est clôturée par le traditionnel arbre de Noël, les enfants sont allés prendre un cours de cuisine chez Sandy Caire à Bransac, l'occasion de découvrir des saveurs nouvelles.



La municipalité remercie tous les pompiers pour leur engagement.

BEAUZAC DYNAMIQUE : NOUVELLES ENTREPRISES

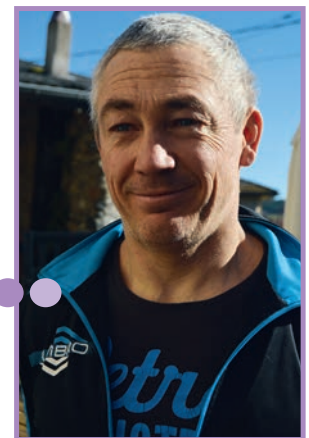
Mathieu REBER

vous propose ses services pour tous travaux de peinture, placo, faïence, pose de sols stratifiés... et toujours de la sonorisation pour vos bals, mariages, anniversaires....

Devis gratuit

Tél : 07 68 44 46 88

mathsono43@gmail.com



NORDUAHC Art's

Dominique CHAUDRON

Le Monteil

43590 BEAUZAC

Tél : 06 07 32 14 00

norduahc@orange.fr

Création et fabrication d'objets et de mobilier en acier.

Devis gratuit

LES ESSENTIELS DE LA SAISON CULTURELLE

Voir le détail sur le site de Beauzac www.ville-beauzac.fr

Orchestre éphémère

"Coup de vents"

Samedi 24 mars 2018 - 20h

Espace « La Dorlière »

L'orchestre éphémère est le fruit d'une idée lancée en 2016 par l'Ecole Intercommunale de Musiques et Danses et les 2 harmonies de l'ancien territoire des Marches du Velay. Ce projet rentre dans le cadre du soutien aux pratiques amateurs de l'EIMD; il a pour objectif de permettre aux musiciens et musiciennes du territoire d'échanger et de créer une dynamique musicale collective.

Cet ensemble sera composé d'environ 45 musiciens dirigés par Rodolphe Saint Pol.

Renseignement : EIMD des Marches du Velay/Rochebaron – 04.71.66.40.24

Entrée libre



Orchestre

Telemann

Samedi 28 avril 2018 20h30

Espace « La Dorlière »

Orchestre symphonique composé d'interprètes amateurs, anciens élèves de conservatoire ou d'école de musique.

Programme de la soirée :

- invitation à la valse de Weber
- concerto pour trombone de Ferdinand David (soliste Rémi Badol)
- Suite algérienne de Saint Saens

Renseignements et réservations (attention, places limitées) : Office de Tourisme des Marches du Velay / Rochebaorn (Beauzac : 04 71 61 50 74 - Monistrol : 04 71 66 03 14)

Plein tarif : 15 €

Tarif prévente : 12 €

Tarif -12 ans gratuit



Back to the Seventies

(Calling Out en première partie)

Samedi 26 mai 2018 20h30

Espace « La Dorlière »

Reprises de musiques légendaires de : Led Zeppelin, AC/DC, Deep Purple, les Who, les Rolling Stones, Status Quo ...

Renseignements et réservations : Office de Tourisme des Marches du Velay / Rochebaorn

(Beauzac : 04 71 61 50 74 - Monistrol : 04 71 66 03 14)

Plein tarif : 15 €

Tarif prévente : 12 €

Tarif -12 ans gratuit



Fête de la musique

Samedi 16 juin à partir de 19h

rue des Remparts (devant la Mairie)

Programme : Mat sono, le groupe beauzacois "Les Rosé Griotte", suivis de Quipou's de St Maurice de Lignon. Si la météo est défavorable l'Espace « La Dorlière » sera la solution de repli.

Possibilité de se restaurer sur place

Entrée libre



GARDES DES PHARMACIE

Les semaines de garde débutent le vendredi soir à 19h et se terminent le vendredi suivant à 19h.

Semaine	Pharmacie	Adresse	Téléphone
du 23.02 au 02.03	Pharmacie DANTHONY-ROUX	4 Faubourg Carnot – MONISTROL-SUR-LOIRE	04 71 66 50 71
du 02.03 au 09.03	Pharmacie de LA VALLÉE DE LA LOIRE	11 Place de la République – RETOURNAC	04 71 59 41 30
du 09.03 au 16.03	Pharmacie COTTIER	2 Rue du 11 Novembre – BAS-EN-BASSET	04 71 66 71 20
du 16.03 au 23.03	Pharmacie MANISSOLLE	12 Place Calade – YSSINGEAUX	04 71 59 06 20
du 23.03 au 30.03	Pharmacie DES SUCS	35 Route Nationale – SAINT-MAURICE-DE-LIGNON	04 71 65 30 67
du 30.03 au 06.04	Pharmacie ROCHE	20 Avenue de la Libération – MONISTROL-SUR-LOIRE	04 71 66 55 51
du 06.04 au 13.04	Pharmacie de l'EMBLAVEZ	Place Henri Champagnac – VOREY-SUR-ARZON	04 71 03 40 13
du 13.04 au 20.04	Pharmacie SAVEL	26 Rue des Fossés – YSSINGEAUX	04 71 59 02 71
du 20.04 au 27.04	Pharmacie de la MADELEINE	6 Place du Pré Clos – BEAUZAC	04 71 61 47 05
du 27.04 au 04.05	Pharmacie CHOMETTE	13 Avenue Jean Martouret – MONISTROL-SUR-LOIRE	04 71 61 61 90
du 04.05 au 11.05	Pharmacie PAGÈS-EYRAUD	Le Bourg – ROSIÈRES	04 71 57 40 85
du 11.05 au 18.05	Pharmacie MOREL	36 Place Maréchal Foch – YSSINGEAUX	04 71 59 01 83
du 18.05 au 25.05	Pharmacie DANTHONY-ROUX	4 Faubourg Carnot – MONISTROL-SUR-LOIRE	04 71 66 50 71
du 25.05 au 01.06	Pharmacie COTTIER	2 Rue du 11 Novembre – BAS-EN-BASSET	04 71 66 71 20
du 01.06 au 08.06	Pharmacie de LA VALLÉE DE LA LOIRE	11 Place de la République – RETOURNAC	04 71 59 41 30
du 08.06 au 15.06	Pharmacie MANISSOLLE	12 Place Calade – YSSINGEAUX	04 71 59 06 20
du 15.06 au 22.06	Pharmacie DES SUCS	35 Route Nationale – SAINT-MAURICE-DE-LIGNON	04 71 65 30 67
du 22.06 au 29.06	Pharmacie ROCHE	20 Avenue de la Libération – MONISTROL-SUR-LOIRE	04 71 66 55 51
du 29.06 au 06.07	Pharmacie de l'EMBLAVEZ	Place Henri Champagnac – VOREY-SUR-ARZON	04 71 03 40 13

Jours fériés

Lundi 02.04	Pharmacie ROCHE	20 Avenue de la Libération – MONISTROL-SUR-LOIRE	04 71 66 55 51
Mardi 01.05	Pharmacie CHOMETTE	13 Avenue Jean Martouret – MONISTROL-SUR-LOIRE	04 71 61 61 90
Mardi 08.05	Pharmacie PAGÈS-EYRAUD	Le Bourg – ROSIÈRES	04 71 57 40 85
Jeudi 10.05	Pharmacie de LA VALLÉE DE LA LOIRE	11 Place de la République – RETOURNAC	04 71 59 41 30
Lundi 21.05	Pharmacie DANTHONY-ROUX	4 Faubourg Carnot – MONISTROL-SUR-LOIRE	04 71 66 50 71

Naissances



BLAY Lee-Wann
 GOUSSEMI Kaïs
 PIOCHEL Jazz
 PLOTON Sacha
 LIOGIER Pierre
 TRIOULEYRE Esteban

Décès



SOBOUL Bernard
 CIVET Victor
 ROUCHON Blanche veuve CLAVEL
 BONNEFOND Claude
 MONTAGNE François
 MALAPERT Lucette veuve DEBARD
 CABUT Joseph
 KEIM Paulette
 BAREL Jean
 PEREYRON Marie Jeanne
 FREYSSENET Marie Thérèse épouse MARTIN
 SABATIER Marie Gabrielle épouse DECROIX
 DUMAS Jean-Claude
 JOURDA Marcel

Mariage



FOCQUEU Olivier/SAMUEL Elodie

Calendrier des manifestations

MARS 2018

Vendredi 2 mars	16h-19h	Don du sang - Espace des Remparts
Vendredi 2 mars	17h30	Accueil des bébés 2017 - maison des associations
Samedi 3 mars	9h30	Mise à jour du calendrier des fêtes - Espace des Remparts
Dimanche 4 mars	14h30	Cinévasion " LES NOUVELLES AVENTURES DE SAM LE POMPIER " - La Dorlière
	16h30	Cinévasion " BELLE ET SEBASTIEN 3 le dernier chapitre " - La Dorlière
	18h30	Cinévasion " BRILLANTISSIME " - La Dorlière
	20h30	Cinévasion " MARIE CURIE " - La Dorlière
Dimanche 4 mars	14h	Marche (activité BAL) départ salle polyvalente
Mardi 6 mars	14h30	Cinévasion " AUZAT L'AUVERGNAT " - La Dorlière
	17h30	Cinévasion " AUZAT L'AUVERGNAT + intervenant " - La Dorlière
Mercredi 7 mars	10h	Cinévasion " POLICHINELLE ET LES CONTES MERVEILLEUX " - La Dorlière
	14h30	Cinévasion " LES NOUVELLES AVENTURES DE SAM LE POMPIER " - La Dorlière
	16h30	Cinévasion LE RIRE DE MA MERE " - La Dorlière
	18h30	Cinévasion " BELLE ET SEBASTIEN 3 le dernier chapitre " - La Dorlière
	20h30	Cinévasion " IN THE FADE " - La Dorlière
Sam. 10 et dim. 11 mars	journée	Salon du vin + repas à midi organisé par le comité des fêtes - La Dorlière
BOURSE AUX VÊTEMENTS DE PRINTEMPS organisée par le Sou de l'Ecole Publique		
Lundi 12 mars	9h – 17h	Bourse aux vêtements, (dépôt) - La Dorlière
Mardi 13 mars	9h – 11h	Bourse aux vêtements, (dépôt) - La Dorlière
	14h – 19H30	
Vendredi 16 mars	14h – 21h	Bourse aux vêtements, (vente) - La Dorlière
Samedi 17 mars	9h – 13h	Bourse aux vêtements, (vente) - La Dorlière
Lundi 19 mars	14h – 19h	Bourse aux vêtements, (restitution) - La Dorlière
Vendredi 16 mars	16h-18h30	Ricochet – maison des associations
Dimanche 18 mars	14h	Concours de coinche organisé par La boule pétanque riveraine de Vaures
Samedi 24 mars	20h	Concert orchestre d'harmonie éphémère "coup de vents" organisé par l'EIMD et la commission culturelle – La Dorlière
Dimanche 25 mars	14h	Loto organisé par le club de basket - La Dorlière
Samedi 31 mars	18h	Marche à la mémoire de JP Bonnet et Soirée Amicale des Sapeurs Pompiers avec soupe à l'oignon à la Caserne
TROUVAILLE DES REMPARTS organisée par le Comité de Jumelage		
Vendredi 30 mars	9h-20h	Trouvaille des Remparts (dépôt) - La Dorlière
Samedi 31 mars	9h-20h	Trouvaille des Remparts (vente) - La Dorlière
Dimanche 1 avril	9h-18h	Trouvaille des Remparts (vente) - La Dorlière
Lundi 2 avril	8h-13h	Trouvaille des Remparts (restitution des invendus) - La Dorlière
	17h-19h	

AVRIL 2018

Dimanche 1 ^{er} avril	14h	Marche (activité BAL) départ salle polyvalente
Dimanche 8 avril	matin	Marche organisée par le BAL départ - La Dorlière
Dimanche 8 avril	après midi	Plateau baby-basket organisé par le club de basket - salle polyvalente
Samedi 14 avril		Soirée familiale organisée par l'amicale des sapeurs pompiers - La Dorlière

Sam. 21 et Dim. 22 avril	9h-18h	Braderie Croix Rouge – Espace des Remparts
Mercredi 18 avril	15h30-18h	Ricochet – maison des associations
Samedi 28 avril	20h30	Concert musique classique avec l'orchestre Telemann organisé par la commission culturelle – La Dorlière
Samedi 28 avril	10h	Concours de longue loisirs organisé par la boule de Confolent
Sam. 28 et Dim. 29 avril	journée	Exposition de poterie organisée par Atelier Terre de Beauzac - Espace des Remparts

MAI 2018

FÊTE PATRONALE		
Samedi 5 mai	9h30	Petit-déjeuner des classards
Samedi 5 mai	21h	Retraite aux flambeaux
Dimanche 6 mai	10h	Fête patronale, commémoration du 8 mai
Dimanche 6 mai	14h30	Corso chars fleuris sur le thème "contes et fables"
Dimanche 6 mai	18h30	Moules-frites organisées par le club de basket et de foot place de l'Europe
Jeudi 10 mai	10h	Challenge Paul Chanut organisé par la boule de Confolent
Vendredi 18 mai	8h30-17h	Vente de fleurs par l'APEL - parking de la médiathèque
Lundi 21 mai	journée	Ciné-débat organisé par Cinévasion + marché Bio - La Dorlière
Mercredi 23 mai	journée	Cirque Loyal - La Dorlière
Vendredi 25 mai	16h-18h30	Ricochet - maison des associations
Samedi 26 mai	20h30	Concert rock " Back to the seventies" organisé par le comité des fêtes et la commission culturelle – La Dorlière
Samedi 26 mai	journée	Formation 1 ^{er} secours organisée par la Croix Rouge - maison des associations

JUIN 2018

Sam. 2 et dim. 3 juin	journée	Expositions de peinture et de dessin organisée par le B.A.L - Espace des Remparts
Dimanche 3 juin	14h	Marche (activité BAL) départ salle polyvalente
Samedi 9 juin	9h-18h	Vente de livres organisée par la Croix Rouge - Espace des Remparts
Dimanche 10 juin	9h-12h30	Vente de livres organisée par la Croix - Espace des Remparts
Dimanche 10 juin	journée	10 ^{ème} Vide-grenier brocante organisé par La boule riveraine de Vaures sur le communal de Vaures
Vendredi 15 juin	16h-19h	Don du sang - Espace des Remparts
Samedi 16 juin	19h	Fête de la musique, avec les rosé griotte, Quipou's et Mat sono, possibilité de se restaurer sur place, organisée par la commission culturelle rue des Remparts avec repli - La Dorlière
Dimanche 17 juin	12H	Pierrade géante organisée par le club de foot au stade de foot
Mercredi 20 Juin	15h30-18h	Ricochet – maison des associations
Vendredi 22 juin	18h30	Spectacle atelier cirque Cap Evasion - La Dorlière
Samedi 23 juin	journée	Kermesse école St Joseph - Espace la Dorlière
Samedi 23 juin	14h	Concours Maurice Massard organisé par la Boule de Confolent
Vendredi 29 juin	20h	Gala de danse modern'jazz - La Dorlière